

## Programme ouvert, système fermé? L'art dramatique au secondaire

André Maréchal

Numéro 30 (1), 1984

Jeunesse en jeu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28428ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maréchal, A. (1984). Programme ouvert, système fermé? L'art dramatique au secondaire. *Jeu*, (30), 16–20.

# programme ouvert, système fermé?

## l'art dramatique au secondaire

Dans la foulée du renouvellement des programmes d'études amorcé en 1977, le ministère de l'Éducation du Québec (M.É.Q.) propose depuis mai dernier une nouvelle version du programme d'art dramatique au secondaire. Ce programme sera obligatoire<sup>1</sup> en septembre 1984; il sera accompagné d'un guide pédagogique qui proposera des activités et des instruments permettant aux enseignants de poursuivre les orientations et les objectifs retenus pour ce type d'enseignement. Si la tâche est complétée en ce qui a trait à l'élaboration même des documents, il en va tout autrement de la diffusion et de l'implantation de cette discipline artistique. Aussi, avant d'aborder le contenu du programme, est-il important de tracer une vue d'ensemble du contexte dans lequel s'inscrit l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire.

### les paradoxes des structures éducatives

Pour la première fois dans le système scolaire québécois, l'enseignement des arts au primaire est considéré comme obligatoire; au cours de leur scolarisation, les élèves devraient être mis en contact avec trois des quatre disciplines identifiées dans le programme du ministère, soit l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Malgré les entraves inhérentes à l'insertion d'un enseignement artistique à plusieurs facettes et la grande difficulté qu'éprouvent les nouveaux diplômés à effectuer une percée importante dans un milieu éducatif de moins en moins perméable (diminution des postes d'enseignement), il faut reconnaître que depuis trois ou quatre ans l'enseignement des arts a connu un essor significatif et, dans de nombreux milieux, irréversible. Il n'est pas rare, par exemple, de retrouver dans certaines commissions scolaires des stratégies d'implantation visant à proposer les quatre disciplines artistiques tout en tenant compte des ressources humaines disponibles (spécialistes, titulaires, etc.).

Le gage le plus sûr du maintien et du développement du jeu dramatique (si l'on reprend l'appellation retenue pour désigner la pratique au primaire) réside dans la grande réceptivité des élèves qui y trouvent une activité pédagogique où ils peuvent à la fois vivre et réagir, expérimenter et comprendre. Bien sûr, même au primaire, certaines commissions scolaires, dont la C.É.C.M., semblent nettement plus imperméables à l'implantation réelle de l'art dramatique. S'agit-il d'indifférence ou d'interventions protectionnistes de la part des spécialistes des autres disciplines artisti-

1. Obligatoire pour les commissions scolaires qui choisiront de présenter cette discipline artistique à leur horaire.

ques (musique et arts plastiques)? Seule une étude rigoureuse permettrait de voir quelles sont les raisons d'un développement aussi peu significatif de ce type d'enseignement en milieu montréalais et dans d'autres régions du Québec.

Globalement, il faut tout de même constater qu'en utilisant d'une manière dynamique et innovatrice le régime pédagogique du primaire, il est possible d'entrevoir, pour les années à venir, un développement de l'art dramatique non seulement comme discipline artistique autonome, mais aussi en tant que technique d'enseignement permettant de créer de véritables situations d'apprentissage.

Au secondaire, par contre, la situation est plus sombre et, pour certains, elle paraît même catastrophique. Tout d'abord, il faut dire qu'au premier cycle du secondaire, le régime propose un enseignement obligatoire des arts; mais le peu de temps consacré aux arts (deux ou trois heures au plus) ne favorise pas, de prime abord, un développement d'importance, d'autant plus que les commissions scolaires ne sont pas obligées d'offrir plus d'une ou deux disciplines artistiques.

Cette situation de fait se complique à partir du secondaire III où l'élève peut s'inscrire à un cours d'art, mais optionnel. Par ailleurs, les disciplines scientifiques sont aussi présentes dans le volet optionnel, ce qui laisse très peu de place pour l'enseignement des arts. C'est peut-être vers la fin du secondaire que l'élève pourra revenir à l'art dramatique et, encore là, à condition que la commission scolaire choisisse de l'offrir parmi ses options artistiques.



Heureusement, certaines écoles refusent de s'enfermer dans une interprétation limitative du régime pédagogique, ce qui permet aux enseignants de poursuivre un travail de développement déjà amorcé ou, tout au moins, d'assurer un enseignement minimal de l'art dramatique.

Parallèlement à ces cours, il existe aussi, à l'intérieur du cours de français, l'option « Essai-Théâtre »<sup>2</sup> qui permet d'assurer une place plus importante au théâtre en milieu scolaire. De plus, plusieurs écoles offrent des activités en art dramatique, soit intégrées à l'horaire, soit en parascolaire. Orientées davantage dans le sens de l'animation ou de la représentation théâtrale, ces pratiques sont considérées comme des interventions artistiques et culturelles. À ce titre, des expériences tentées depuis plusieurs années ont donné des résultats stimulants et enrichissants; qu'on pense, par exemple, aux représentations données par des adolescents à l'extérieur de leur propre école (représentations auprès d'élèves du primaire). Toutefois, ces initiatives ne sont pas nécessairement reconnues avec autant d'enthousiasme et de vigueur qu'elles devraient l'être.

La présence de l'art dramatique au secondaire n'est certes pas en voie de régression; ce qui pose davantage problème, c'est l'absence de reconnaissance de l'enseignement de l'art dramatique comme l'un des enseignements artistiques essentiels à la formation générale des adolescents. Dans un contexte socio-pédagogique en mutation, il devient de plus en plus urgent de donner (réellement) la parole aux élèves dans un cadre propice à l'expression, à la communication et à la création. Alors qu'au primaire, les administrations semblent prêtes à accorder aux élèves un espace-temps pédagogique et artistique où le plaisir d'apprendre peut être mis en relation étroite avec une volonté de dire (d'une manière « dramatique » . . . d'une façon théâtrale), il est tout à fait incongru de constater qu'au secondaire la tendance consciente/inconsciente du système nous renvoie à une pédagogie du silence, du gobe-tout, sans droit de réplique, sans droit de parole. Paradoxe du système scolaire ou planification du silence?

### **les intentions d'un programme**

Bien sûr, le programme d'art dramatique n'a pas échappé au cadre ayant guidé l'élaboration des nouveaux programmes du ministère. Aussi y retrouve-t-on la pyramide des objectifs à laquelle sont greffés les éléments notionnels qui deviennent autant de points possibles d'analyse, autant de modes d'action à proposer. L'action composée et décomposée; le dramatique en quête d'un vocabulaire englobant, d'une grammaire, d'un style ou plutôt de plusieurs styles.

À ce titre, il est intéressant de retrouver sous l'appellation « langage dramatique »<sup>3</sup>, les différentes stratégies d'intervention offertes aux enseignants: expression, communication, création. Plutôt que d'imposer un seul mode de pratique, il s'agit bien de montrer la diversité des approches, tout en laissant le choix à l'enseignant. Celui-ci peut mettre l'accent sur telle ou telle dimension du langage dramatique en tenant compte, bien sûr, de la formation antérieure de ses élèves dans la discipline, de leurs désirs, de leurs motivations et de leur degré d'implication dans le travail proposé.

2. Ce cours, comme tous les cours de français optionnels, est en train d'être reformulé par le M.É.Q.

3. *Programme d'études, Art dramatique, secondaire*, gouvernement du Québec, mai 1983, p. 10.



Cette approche multidimensionnelle du langage dramatique s'accompagne d'une formule de travail tout aussi ouverte: «l'atelier de participation»<sup>4</sup>. Ce choix est directement lié à l'optique expérimentale permettant, semble-t-il, de mieux atteindre l'objectif global du programme: «Rendre l'élève apte à utiliser le langage dramatique comme moyen d'expression, de communication et de création tant sur le plan individuel que collectif.»<sup>5</sup> Il ne faut pas croire que cette option fasse l'unanimité dans tous les milieux, mais il s'agit d'une position réaliste, compte tenu des ressources humaines disponibles et de la diversité des attentes exprimées dans les différentes régions. Cette ouverture très grande (beaucoup trop grande pour certains) n'est pas exclusive pour autant. Devant le risque appréhendé, plusieurs enseignants auront tendance à privilégier l'apprentissage de connaissances plus objectives, une planification très détaillée des activités, c'est leur droit. Il ne faut pas oublier que même si le programme est imposé, il demeure un instrument malléable que chaque enseignant peut enrichir à sa manière. Par ailleurs, la volonté exprimée dans le programme vient surtout donner un argument de poids aux intervenants scolaires qui veulent vraiment proposer un enseignement de l'art dramatique dynamique et significatif aux étudiants qui, ne l'oublions pas, sont impliqués dans une démarche de formation générale.

Une des critiques que l'on pourrait formuler à l'égard de ce programme, c'est qu'il témoigne d'un certain idéalisme face à l'enseignement de l'art dramatique. Pédago-

4. *Ibid.*, p. 37.

5. *Ibid.*, p. 9.

gie humaniste? Certes, comme c'est le cas de nombreux autres nouveaux programmes du ministère. Pédagogie mentaliste ou encyclopédique? Au contraire, il s'agit plutôt d'une conception de l'enseignement artistique en tant que source directe d'une redéfinition de l'environnement individuel et social.

Il faut lire dans l'articulation du programme (démarche disciplinaire, démarche pédagogique<sup>6</sup>), non pas une pédagogie du contrôle et des vérifications, mais plutôt une pédagogie de l'émergence. À partir des éléments de base du langage dramatique et d'une implication directe des participants, il est possible d'esquisser ce que sera le théâtre de demain, de donner forme à la théâtralité de l'immédiat.

Agir, regarder, écouter, transcrire, transposer, formuler, représenter, relancer, etc., ce sont là des étapes d'un processus artistique conscient et non pas une série de règles qui, sous le couvert de la spécialisation, viendrait imposer des interdits à l'expérimentation, comprimer la vie dans des cadres statiques, ralentir l'expression dramatique et la création/production théâtrale.

Sur le terrain, car c'est bien là que ça se passe, le nouveau programme va certes générer des pratiques multiples, des initiatives inédites et c'est d'ailleurs son intention première. Car, chaque fois qu'on admet le risque, comme inhérent à toute pédagogie artistique (et, en somme, à toute pédagogie), il devient évident que le vrai pédagogue-artiste (ou l'inverse si vous préférez) n'est plus celui qui sait seulement savoir, mais celui qui poursuit sa recherche à l'intérieur d'une pratique inédite. Difficile à vivre dans le cadre scolaire? Possible, quoi qu'on en dise.

En somme, le nouveau programme d'art dramatique trouvera toute sa vitalité au moment où les enseignants s'en empareront et le mettront en jeu. D'ici là, au cours du printemps, des sessions d'implantation sont prévues (à Montréal et à Québec); les administrations scolaires semblent, curieusement, s'y intéresser (illusion d'optique?). Au même moment, plusieurs écoles privées manifestent le désir de mettre sur pied une option en art dramatique, tout comme certaines polyvalentes ont l'intention de relancer une option qui semblait bien fonctionner il y a quelques années. Sans parler d'un véritable dégel, il est peut-être possible, du moins, de penser à un réchauffement...

**andré maréchal**

6. *Ibid.*, p. 11-12.